

Code Natura 2000 : A 023

### Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : -
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiiformes
- Famille : Ardeidés



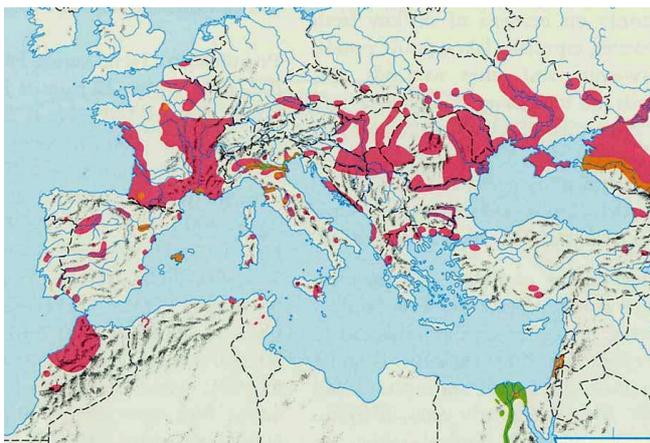
Source : BIOTOPE

### Description de l'espèce

Petit héron au corps trapu, à grosse tête engoncée dans les épaules et bas sur pattes.

Plumage des adultes : manteau gris et dossard noir. Dessus de la tête noire, prolongé à la nuque par 2 à 4 longues plumes étroites blanches. Gros œil rouge. Ventre et poitrine dominés par le gris, légèrement nuancé de crème. Plumage des juvéniles : brun rayé de jaunâtre à la tête et au cou, constellé de taches claires allongées sur le corps. En vol, silhouette comprimée caractéristique, cou replié, seule l'extrémité des orteils dépasse légèrement de la queue. Ailes larges, arrondies lui donnant l'allure d'une grande chouette. Cris caractéristiques émis surtout en vol au crépuscule et à l'aube, ressemblant à des croassements graves et sonores bien distinctifs : « mouac...mouac »

### Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. I to IX*

Présent dans toute la moitié Sud de l'Europe, de l'Espagne en Roumanie. Les pays abritant les populations les plus importantes sont l'Italie, la Russie, la Roumanie, la Hongrie et la France.

En France, l'espèce se reproduit principalement dans deux grandes zones, à savoir, les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, qui à elles seules hébergent 60 % de l'effectif national.

### Biologie et Ecologie

#### Habitats en région Centre

Abords des cours d'eau naturels ou peu aménagés bordés d'importantes ripisylves (Loire). Il fréquente également les zones d'étangs peu profondes présentes à proximité de la Loire (étangs de Briou).

#### Régime alimentaire :

Proies variées. Adeptes de l'affût, il capture des petits poissons, mais surtout des amphibiens et leurs têtards, ainsi que des insectes aquatiques et leurs larves. Il consomme également en moindre quantité des reptiles, des micromammifères, des crustacés et des sangsues.

#### Reproduction et activité :

Niche en colonies dans des bois inondés ou humides. Le bihoreau est fidèle à son site de reproduction. Les colonies peuvent être monospécifiques ou mixtes. Le Bihoreau s'installe de préférence dans les secteurs les plus ombragés des bois. Les petites colonies monospécifiques d'une dizaine de couples ou moins passent facilement inaperçues. Le nid situé à une hauteur de 2 à 5 m est constitué de branchettes. Les nids des années précédentes sont souvent réutilisés. La ponte, généralement de 3 et 4 œufs (extrêmes 2 à 6) est déposée de la fin mars au début de juillet. L'incubation, assurée par les 2 sexes, dure environ 21 jours. Dès l'âge de 10 à 15 jours, les jeunes peuvent se déplacer spontanément hors du nid. L'envol intervient à 4 semaines et l'indépendance à plus de 8 semaines. Les premiers immatures volants sont observés fin juin début juillet.

#### Migrations :

La migration prénuptiale a lieu de février à mai. Après la dispersion des jeunes oiseaux en juillet-août, la migration postnuptiale se déroule de septembre à octobre, voire novembre. L'essentiel de la population française hiverne en Afrique subsaharienne, plus précisément en Afrique de l'ouest (Sierra Leone, Gambie, Mali,...)

## **Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs**

Le statut de conservation du bihoreau est défavorable en Europe. Il est "à surveiller" en France.

La population nicheuse européenne est estimée, en 2000, entre 42 000 et 59 000 couples, elle est en déclin en Europe de l'Ouest, tandis qu'elle connaît une augmentation en Europe occidentale.

La distribution de la population nicheuse française connaît une augmentation de 20 à 50% depuis les années 1970. L'effectif est estimé à 5 000 couples en 2000 alors qu'elle n'était que 2 200 couples en 1968. On observe également une augmentation de l'effectif hivernant, estimé entre 10 et 50 individus en 1997. Cette augmentation de la population française est due à une nette progression des effectifs dans les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Dans les autres régions, les effectifs stagnent ou baissent. La population de la Loire dans le Loiret est estimée entre 2 à 10 couples (ROCAMORA et al., 1999 ; TUCKER et al., 1994 ; Naturalistes Orléanais, 2003).

L'augmentation des effectifs nicheurs de bihoreaux dans notre pays masque en réalité un déclin généralisé en Europe. La seule population de la région Midi-Pyrénées qui héberge plus de 50% de l'effectif national reste vulnérable car elle semble liée à l'évolution des effectifs espagnols subissant des contraintes climatiques (fortes sécheresses), en particulier, au cours de la décennie 1990. La fragilité de la population française est due également, comme chez tous les ardéidés migrateurs aux problèmes rencontrés en migration et sur les sites d'hivernage africains.

## **Caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)**

Le Bihoreau gris est un petit héron discret, ce qui ne facilite pas l'évaluation de l'état des populations sur le site et du nombre de couples fréquentant les forêts alluviales, les îles boisées et les bras morts de la Loire (îles de Bonny-sur-Loire, îles de Sully-sur-Loire). Cependant la population est estimée entre 2 à 10 couples. Il est également observé à proximité de l'étang du Briou, hors périmètre de la ZPS.

## **Menaces**

Les aménagements ou les entretiens des cours d'eau (coupe des ripisylves, plantations de peupliers destruction des îles, enrochement, etc...) sont les principales menaces sur les sites de nidification.

Le déclin européen est probablement lié également aux conditions d'hivernage en Afrique.

## **Mesures de gestion conservatoire**

Le maintien de la population française de bihoreaux gris passe globalement par la conservation des zones humides et des cours d'eau naturels.

La conservation de cette espèce sur la Loire passe principalement par :

- Le maintien de grands boisements de ripisylves le long des berges et sur les plus grandes îles de la Loire.
- La limitation des activités de loisirs à des sites de nidification, afin d'éviter limiter le dérangement.
- La préservation des bras morts, zones d'eaux calmes fréquentées durant les périodes d'alimentation.

## **Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces**

La gestion préconisée pour le Bihoreau gris sera favorable à l'ensemble des espèces de ripisylves (Pic noir,... ) et aux espèces présentes dans les zones d'eaux calmes (Aigrette garzette, Martin pêcheur, ...).